



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Financement des apprentissages pour les collectivités territoriales

Question écrite n° 17609

### Texte de la question

M. Arthur Delaporte attire l'attention de M. le ministre de la transformation et de la fonction publiques sur la question du financement de l'apprentissage dans les collectivités locales. L'emploi public, essentiel pour les politiques publiques, la qualité du service et le lien social, est actuellement en déclin, avec des difficultés croissantes de recrutement dans les collectivités locales. Face à cela, l'apprentissage apparaît comme une des solutions. Cependant, des récents changements législatifs, tels que le retrait de la compétence apprentissage aux régions et la réduction du financement de l'apprentissage dans la fonction publique territoriale, ont privé les collectivités de ressources indispensables. Malgré les efforts financiers des régions et du CNFPT, le reste à charge pour les collectivités a augmenté chaque année, notamment en raison de la demande croissante. Face à cela, les décisions récentes du CNFPT de plafonner le nombre de formations à 10 000 apprentis suscitent des interrogations. Cela contraste avec le financement du secteur privé qui bénéficie, lui, d'une aide beaucoup plus importante et d'un engagement total de France compétences. De plus, le manque de communication et de synchronisation des dates avec les collectivités et les jeunes pose des défis supplémentaires. Aussi, il l'interroge sur la nécessité d'un véritable réengagement pour l'apprentissage dans le domaine public et demande quelle politique sera adoptée en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Arthur Delaporte](#)

**Circonscription :** Calvados (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 17609

**Rubrique :** Formation professionnelle et apprentissage

**Ministère interrogé :** [Transformation et de la fonction publiques](#)

**Ministère attributaire :** [Transformation et de la fonction publiques](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [7 mai 2024](#), page 3580

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)